

PIMAFIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-51
CD 2005/3 Page 1 sur 10

Section 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification de la substance ou de la préparation

PIMAFIX

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Société: Aquarium Pharmaceuticals Incorporated

Adresse :

PO Box 218

Chalfont

PA, 18914-0218

USA

Téléphone: +1 215 822 8181

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +1800 222
1222 (US Only)

Société: Aquarium Pharmaceuticals Incorporated

Adresse :

50 East Hamilton Street

Chalfont

PA, 18914

USA

Téléphone: +1 215 822 8181

Société: Rena France SA

Adresse :

25 Avenue de Pont de Tasset

Annecy Cedex, BP 232-74006

FRA

Téléphone: +33 4 5057 1112

Fax : +33 4 5057 7789

SYNONYMES

"Solution ID# 3334"

Section 2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM	CAS RN	RIS INT	%
bay oil	8006-78-8	Xn	1
Codes Risque : R22, R38			
non hazardous ingredients, including			
eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	7732-18-5	Xn	>60
EC NO: 231-791-2			

Section 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

NATURE DE DANGER

Non considéré comme une préparation dangereuse selon la directive 1999/45/EC.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

EFFETS AIGU SUR LA SANTE

INGESTION

Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système

continué...

PIMAFIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-51
CD 2005/3 Page 2 sur 10

Section 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

YEUX

Il existe certaines preuves suggérant que ce produit a la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.

PEAU

Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.

Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs.

Examiner la peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

INHALE

Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit.

Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiés par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante. Peu de preuves démontrent que l'inhalation de ce produit est capable d'induire une réaction de sensibilisation dans un nombre de cas significatif d'individus à une fréquence plus importante qu'attendue à partir d'une réponse de la population normale. Il existe peu de preuves qui montrent qu'un contact avec la peau et le produit est capable d'induire soit une réaction de sensibilisation chez un nombre significatif d'individus, et/ou de produire une réponse positive chez les animaux d'expérimentation. Une sensibilisation respiratoire peut conduire à des réponses semblables à de l'asthme/des allergies ; depuis une toux et des difficultés respiratoires mineures jusqu'à une bronchite avec cornage, un halètement.

Section 4 - PREMIERS SECOURS

INGESTION

- Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.

continué...

PIMAFIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-51

CD 2005/3 Page 3 sur 10

Section 4 - PREMIERS SECOURS

- Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

YEUX

Si ce produit entre en contact avec les yeux :

- Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.
- S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.
- Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.
- Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.

PEAU

Si le produit entre en contact avec la peau:

- Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.
- Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).
- Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.

INHALE

- En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.
- En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

NOTES POUR LES MEDECINS

Traiter symptomatiquement.

Section 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout Moyen D'extinction Approprié

Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser. Le choix du média d'extinction doit prendre en compte les zones environnantes.

Bien que le produit soit non-combustible, l'évaporation de l'eau depuis le mélange, provoqué par la chaleur d'un incendie proche, peut engendrer le flottement de couches de substances combustibles.

Dans un tel cas, envisager :

- Mousse
- Poudre chimique sèche
- Dioxyde de carbone.

LUTTE INCENDIE

- Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.

RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Non Combustible.
 - Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur.
 - L'expansion ou la décomposition à cause de la chaleur peuvent entraîner l'explosion des récipients.
 - La décomposition due à la chaleur peut engendrer des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).
 - Peut émettre des fumées âcres.
- La décomposition peut produire des fumées toxiques de, dioxyde de carbone (CO2),

continué...

PIMAFIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-51
CD 2005/3 Page 4 sur 10

Section 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques.

Peut émettre des fumées toxiques.

Peut émettre des fumées corrosives.

INCOMPATIBILITE AU FEU

Non connu.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

PVC de type résistant aux produits chimiques.

Respirateur:

Filtre de type A-P de capacité suffisante

Section 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ECLABOUSSURES MINEURES

- Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
- Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.
- Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
- Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.
- Essuyez.
- Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.

ECLABOUSSURES MAJEURES

Risque modéré.

- Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent.
- Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection.
- Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau.
- S'il n'y a pas de danger, arrêtez la fuite.
- Contenez le liquide avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- Ramassez tout le produit récupérable dans des conteneurs appropriés pour un éventuel recyclage.
- Neutralisez/désinfectez les résidus.
- Enfermez les résidus solides dans un récipient approprié pour les déchets.
- Aspergez l'endroit et évitez que cela ne coule dans les tuyaux.
- Après les opérations de nettoyage, désinfectez et lavez tous vos vêtements de protection et votre équipement avant de le ranger et de le réutiliser.
- Si les tuyaux ou les canalisations sont infectés, avertissez les services d'urgence.

Section 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Eviter tout contact personnel, incluant l'inhalation.
- Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition
- Utiliser une zone bien ventilée

continué...

PIMAFIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-51
CD 2005/3 Page 5 sur 10

Section 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

- Eviter tout contact avec l'humidité.
 - Eviter tout contact avec des matériaux incompatibles.
 - Durant la manipulation, NE PAS manger, boire, ni fumer.
 - Conserver les containers fermés de manière sécurisée s'ils ne sont pas manipulés.
 - Eviter les dommages physiques aux containers.
 - Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.
 - Les vêtements de travail doivent être blanchis séparément. Blanchir les vêtements contaminés avant un nouvel usage.
 - Utiliser les procédures de travail adaptées.
 - Suivre les recommandations de transport et de manipulation du fabricant.
 - L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée face aux standards d'exposition pour assurer que des conditions de travail sûres soient maintenues.
- NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.

STOCKAGE

- Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique.
- Emballage conforme aux règles du fabricant.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

Inconnu.

NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Stockez-le dans son récipient d'origine.
- Maintenez les récipients bien scellés.
- Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.
- Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.
- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

Section 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible:

PimaFix as (CAS: 8006-78-8) / (CAS: 7732-18-5)

Aucune donnée disponible:

bay oil as (CAS: 8006-78-8)

Aucune donnée disponible:

eaux distillees, de conductibilite ou de meme degre de puret as (CAS: 7732-18-5)

Aucunes données pour ce matériel.

PROTECTION INDIVIDUELLE

YEUX

Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.

Masque chimique.

Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.

NE mettez PAS des lentilles de contact.

continué...

PIMAFIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-51
CD 2005/3 Page 6 sur 10

Section 8 - Test EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

MAINS/PIEDS

Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.

Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.

NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.

AUTRE

Tenue complète.

Tablier en P.V.C.

Crème protectrice.

Crème nettoyante pour la peau.

Unité de lavement des yeux.

RESPIRATEUR

le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection (définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

Niveau de la zone respirable ppm (volume)	Facteur de protection maximum	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral
1000	10	A-AUS P	-
1000	50	-	A-AUS P
5000	50	Conduit d'air *	-
5000	100	-	A-2 P
10000	100	-	A-3 P
	100+		Conduit d'air**

* - Débit continu ** - Débit continu ou demande à pression positive.

La concentration locale du produit, la quantité et les conditions d'utilisation déterminent le type d'équipement de protection professionnel requis. Pour plus de renseignements, consultez les données spécifiques sur site de CHEMWATCH (si disponible), ou votre Conseiller en sécurité et santé professionnelle.

CONTROLES D'ENGINEERING

Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Une ventilation d'échappement locale peut être nécessaire dans des conditions spécifiques. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contaminant:
Solvants, vapeurs, dégraissage, etc,

Vitesse de l'air:
0.25-0.5 m/s (50-100 f/min)

continué...

PIMAFIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-51
CD 2005/3 Page 7 sur 10

Section 8 - Test EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	
aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s (100-200 f/min.)
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 f/min)
Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2.5-10 m/s (500-2000 f/min)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de l'intervalle

- 1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce
- 2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement
- 3: Intermittent, faible production

4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement

Maximum de l'intervalle

- 1: Perturbation des courants d'air de la pièce
- 2: Contaminants à forte toxicité
- 3: Forte production, utilisation importante
- 4: Petite hotte – contrôle local uniquement.

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Liquide.

Miscible avec de l'eau.

continué...

PIMAFIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-51
CD 2005/3 Page 8 sur 10

Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids Moléculaire: Pas Applicable
Plage de fusion (°C): Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L): Miscible
pH (1% solution): Pas Disponible
Composé volatil (%vol): Pas Disponible
Densité relative de vapeur (air=1): Pas Disponible
Limite d'explosion basse (%): Pas Applicable
Temp d'autoallumage (°C): Pas Applicable
Etat: Liquide

Intervalle d'ébullition (°C): Pas Disponible
Gravité spécifique (eau=1): 0.999
pH (comme fourni): Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa): Pas Disponible
Taux d'évaporation: Pas Disponible
Point d'éclair (°C): Pas Applicable
Limite Explosive Haute (%): Pas Applicable
Temp de décomposition (°C): Pas Disponible

Section 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS CONTRIBUANT A L'INSTABILITE

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.
- Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Section 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PimaFix

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

BAY OIL:

TOXICITE

Orale (rat) LD50: 1800 mg/kg

Dermal (lapin) LD50: >5000 mg/kg

IRRITATION

aucun rapporté

eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté:

Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.

Section 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Section 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucun traitement adapté ni aucune facilité de destruction n'ont pu être identifiés.
- Détruire en : Un enfouissement dans un lieu autorisé ou une incinération dans un appareil autorisé (après ajout d'un produit de combustion adapté).
- Décontaminer les containers vides. Suivre toutes les mesures de sécurité des étiquettes des containers jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.

continué...

PIMAFIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-51
CD 2005/3 Page 9 sur 10

Section 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquettes nécessaire

NOT REGULATED UNDER UN CODE FOR TRANSPORT OF DANGEROUS GOODS

Section 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RISQUE

None under normal operating conditions

SURETE

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Éviter le contact avec la peau.

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

REGLEMENTATIONS

bay oil (CAS: 8006-78-8) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes
European Union (EU) Restrictions on the Marketing and Use of Certain Dangerous
Substances and Preparations

eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté (CAS: 7732-18-5)
est trouvé dans les listes obligatoires suivantes
European Customs Inventory of Chemical Substances
European Inventory of Existing Chemical Substances (EINECS)
EU Directive 2002/72/EC Plastic materials and articles intended to come into
contact with foodstuffs - Annex II Section A: List of authorised monomers and
other starting substances

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences,
pour autant qu'elles soient applicables, de la
réglementation européenne suivante et de ses
adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE,
98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi
qu'aux exigences de la réglementation française
suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail

continué...

PIMAFIX

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 9-Novembre-2005

CHEMWATCH 4656-51
CD 2005/3 Page 10 sur 10

Section 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

Section 16 - AUTRES INFORMATIONS

PREUVES LIMITEES

Peut provoquer des gênes pour les yeux*.

Une exposition peut provoquer des effets irréversibles*.

* (preuves limitées).

RISQUE

Explication des Codes de Risques utilisés dans le Tableau des Ingrédients

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R38 Irritant pour la peau.

Date de livraison: 9-Novembre-2005

Imprimer la date: 10-Novembre-2005

Ce document est soumis au droit d'auteur. Sauf en cas d'utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.